

NICHOIR

POUR CINCLE PLONGEUR



Réf : N10016 - Janvier 2024



Le Cincle plongeur est un petit oiseau trapu, de la taille d'un merle, avec une queue courte. Sa tête, sa nuque et le haut de son dos sont brun-roux. Son menton, sa gorge et sa poitrine sont d'un blanc pur. Le Cincle vit le long des cours d'eau rapides et est un excellent nageur (il utilise ses ailes comme nageoires), il trouve sa nourriture dans l'eau majoritairement.

INSTRUCTIONS

Les lieux de nidification du Cincle plongeur sont toujours situés très près de l'eau, près de la surface, ou à environ 2 mètres au-dessus de l'eau sous un pont. Le Cincle niche aussi parfois dans des cavités dans la rive, dans des trous dans les murs ou dans des vieux arbres au-dessus de l'eau. Vous pouvez ainsi leur installer un nichoir en respectant les conditions suivantes afin de leur mettre un site de nidification à disposition.

HAUTEUR : 1 m minimum au-dessus du niveau des hautes eaux, la hauteur moyenne des sites de nidification naturels étant de 2 m.

ORIENTATION : l'orientation n'est pas très importante, mais le nichoir doit être protégé du vent, de la pluie et du soleil (il en sera protégé en étant sous un pont par exemple).

PÉRIODE IDÉALE POUR METTRE LE NICHOIR : en automne parce que le Cincle occupe déjà son territoire à cette saison.

FAUT-IL ENLEVER LE NICHOIR PENDANT LES SAISONS FROIDES : non, les Cincles étant sédentaires, ils pourraient occuper le nichoir pendant l'hiver.

COMMENT LE PLACER : le nichoir doit toujours être placé directement au-dessus d'une eau courante pour pouvoir se sauver en s'y jetant en cas de danger.

QUELLE DISTANCE ENTRE DEUX NICHOIRS : le Cincle plongeur étant assez sociable, il n'y a pas vraiment de distance minimum à respecter entre deux nichoirs.

QUELLE QUANTITÉ DE NICHOIRS INSTALLER : vous pouvez installer 2 ou 3 nichoirs proches les uns des autres, sous un même pont par exemple.

COMMENT PROTÉGER LE NICHOIR DES PRÉDATEURS : en plaçant le nichoir au centre d'un pont juste au-dessus de l'eau par exemple, vous le rendrez alors inaccessible aux prédateurs.

INFO COMPLÉMENTAIRE : si le nichoir est installé sur des endiguements, il est préférable de profiter d'un peu de végétation ou de proéminences dans la structure pour essayer de le camoufler.

ENTRETIEN : bien que le Cincle puisse réutiliser son nid d'une année à l'autre, pour éviter la propagation de maladies et de parasites, il est préférable d'effectuer une vérification annuelle de l'état du nichoir entre septembre et octobre pour éviter de déranger les oiseaux. Il faut le vider et le brosser avec une brosse en métal (et des gants pour vous protéger). Il faudra enfin vérifier les fixations, et les remplacer si nécessaire.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PRODUITS SUR

www.protectiondesoiseaux.be



Rue de Veeweyde 43 – 1070 Bruxelles • Chaussée de Marche, 919 – 5100 Namur (Wierde)
+32 (0) 2 521 28 50 • info@protectiondesoiseaux.be • boutique@protectiondesoiseaux.be

100%
DES BÉNÉFICES
VONT À LA
PROTECTION
DES OISEAUX